

Saint-Privat des Vieux, le 31/08/2021



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Convocation du Conseil Municipal

Attention :

**Dans le cadre du contexte sanitaire actuel et considérant la prolongation de l'état d'urgence sanitaire
la séance se tiendra en séance publique limitée à 10 personnes,
pour faciliter le respect des mesures-barrières
L'accès à la salle sera conditionné au port du masque.**

Cher(e) collègue,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil municipal se réunira en séance ordinaire, le **Lundi 06 septembre 2021 à 18h30 à l'Espace Georges Brun - Rue Jean Giono**

Je vous prie de participer à cette séance dont l'ordre du jour est le suivant :

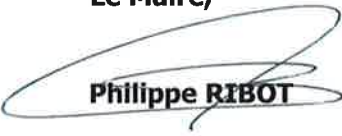
Ordre du jour :

1. Demande de subvention - projet « Végétalisation des cours d'école »
2. Avis sur les statuts d'Alès Agglomération
3. Avis sur le Programme Local de l'Habitat
4. Révision du régime indemnitaire
5. Révision des conditions de rémunération des contractuels / vacataires intervenant dans la distribution du journal municipal
6. Modification des emplacements des panneaux d'affichage électoraux
7. Informations générales
8. Questions diverses

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie de croire en mes meilleures salutations.

Le Maire,




Philippe RIBOT

Session ordinaire

Le passe sanitaire n'est pas exigé pour participer ou assister à une séance d'un organe délibérant d'une collectivité. Le respect des gestes barrières doit néanmoins être assuré : port du masque, mise à disposition de gel hydro-alcoolique, distanciation physique, aération des pièces

PJ : Note de synthèse / Formulaire de délégation de vote

